



L'info-parents

Février 2021

À venir

5 février :

Journée
pédagogique

19 février :

Journée
pédagogique

1^{er} au 5 mars :

Semaine de relâche

Semaine des enseignantes et des enseignants (Du 1^{er} au 5 février)

Il importe, en cette semaine des enseignantes et enseignants, de rendre hommage au dévouement, à la créativité, à la patience et aux nombreuses autres qualités de celles et ceux qui sont le cœur de nos écoles et qui travaillent sans relâche, pour nous et avec nous, à l'épanouissement des générations futures. Si vous avez la chance, pourquoi pas prendre le temps d'écrire un petit mot de remerciement à nos enseignants!



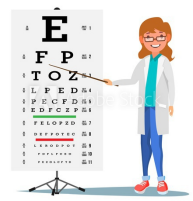
Merci à toute l'équipe enseignante de
l'école Bois-Franc-Aquarelle !!

Période d'inscriptions et de réinscriptions 2021-2022

La période d'inscriptions des futurs élèves de la prématernelle et de la maternelle pour la prochaine année scolaire se tiendra du 1^{er} au 5 février 2021. Les inscriptions se font en ligne cette année. Pour tous les détails, consultez le site du CSSMB : <https://www.csmb.qc.ca/fr-CA/enseignement/tous-niveaux/inscription-admission.aspx#2-inscription%20maternelle>

De plus, nous allons procéder à la réinscription pour l'année scolaire 2021-2022 des élèves fréquentant déjà notre école. Cette réinscription se fera par internet. Vous recevrez une invitation par courriel pour la procédure à suivre. Veuillez vous assurer que l'adresse fournie à l'école est toujours valide.

Examen de la vue



Dans le but de favoriser la réussite éducative, il est important de déceler tout trouble visuel, sachant que ceux-ci passent parfois inaperçus. Un examen de la vue réalisé par un professionnel est recommandé annuellement. L'examen visuel en clinique pour les enfants est couvert par le régime d'assurance maladie du Québec. Prenez rendez-vous pour votre enfant dans une clinique, c'est gratuit !

De plus, l'organisme *Bonhomme à lunettes* offre des lunettes à prix modiques. Pour tous les détails, vous êtes invités à consulter leur site web <https://www.bonhommealunettes.org/>. **Voir clair n'est pas un luxe, mais une nécessité !**

Habillement des enfants pour l'hiver

Nous vous rappelons encore l'importance d'habiller les enfants de façon convenable (tuque, foulard, mitaines, pantalon de neige et bottes) afin qu'ils puissent aller à l'extérieur lors des récréations et des activités au service de garde. Les mois de janvier et de février peuvent parfois être très froids !

Journées de la persévérance scolaire

(Semaine du 15 au 19 février)

Les journées de la persévérance scolaire sont l'occasion où toute la communauté unit ses forces afin de montrer son appui aux jeunes dans leurs efforts vers la réussite ainsi que l'importance de la persévérance scolaire pour la société montréalaise.

Pour en savoir plus sur la persévérance scolaire, vous pouvez visiter le site :

<https://www.journeesperseverancescolaire.com/>



Durant cette semaine de la persévérance scolaire, nous vous invitons à déposer dans la boîte à lunch ou dans le sac de votre enfant un mot d'encouragement. Faites-le dans la langue de votre choix. Des activités à l'école seront aussi prévues pour souligner la persévérance de nos jeunes.

Service de garde

Un état de compte est envoyé par courriel à la fin de chaque mois à tous les usagers. Les frais de garde et de surveillance des dîneurs sont payables par internet, par chèque et, exceptionnellement, en argent comptant. **Vous devez effectuer votre paiement** à la réception de l'état de compte **à la fin du mois**.

Vous recevrez les relevés fiscaux à la fin du mois de février.

Bulletin

Vous recevrez le bulletin de votre enfant par courriel le vendredi 5 février. Si l'enseignant de votre enfant juge qu'il doit vous rencontrer, il communiquera avec vous pour déterminer la modalité (rendez-vous téléphonique, visioconférence, etc.). De votre côté, n'hésitez pas à communiquer avec lui si vous avez des questions concernant cette fin d'étape.

Conscientiser vos enfants à l'usage d'internet et des médias sociaux

Les enfants sont de plus en plus présents sur les réseaux sociaux sans toujours être conscients des risques qu'ils prennent en dévoilant des informations personnelles ou même juste en croyant s'amuser.

Ce que les parents doivent faire :

- Limitez le temps passé à naviguer;
- Discutez avec eux des sites qu'ils fréquentent.



Ce que les jeunes doivent faire :

- Ne jamais donner leurs coordonnées personnelles à des personnes qu'ils ne connaissent pas;
- Ne jamais donner leur mot de passe;
- Ne jamais envoyer leur photo.

L'organisme *Allo-prof* a mis à la disposition des parents des chroniques pleines de ressources pour la gestion du temps d'écran et des médias-sociaux. Consultez-les en suivant ce lien : <https://www.alloprof.qc.ca/fr/parents/chroniques/saines-habitudes-vie-activites-pedagogiques/aider-son-enfant-a-mieux-gerer-son-temps-d-ecran-k1505>